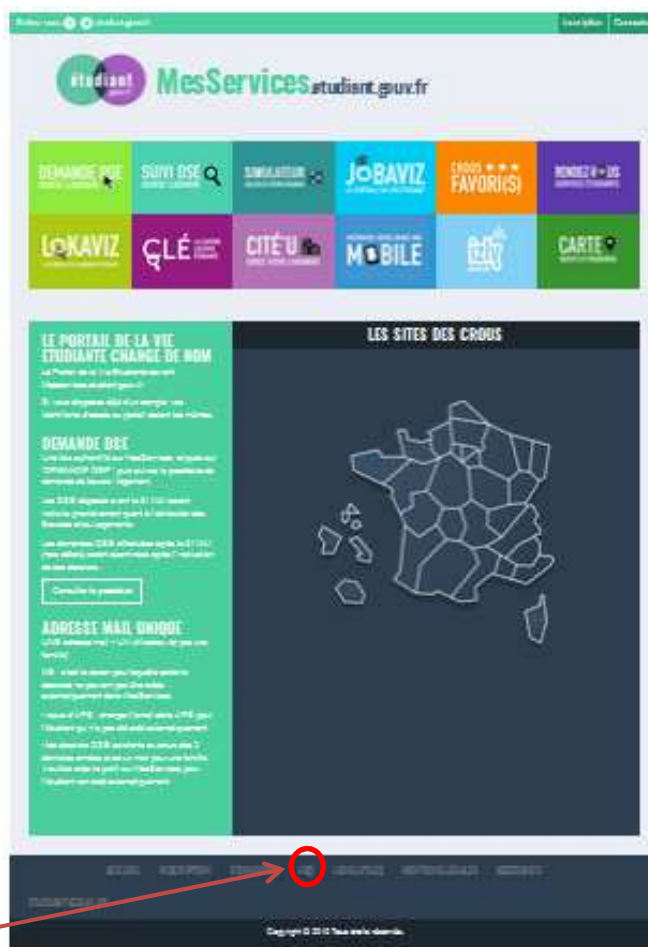


# Vous êtes étudiant, Vous êtes logé au Crous : Payez votre loyer en 3 étapes



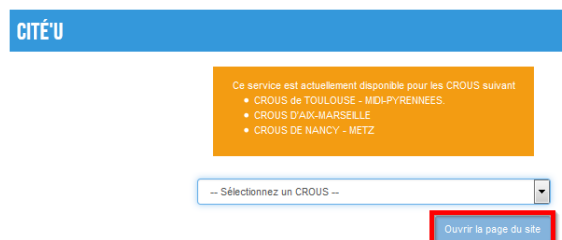
## 1. Connectez-vous au portail de vos services étudiants : [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)

Inscrivez-vous si vous n'avez pas déjà constitué votre D.S.E



En cas de problème : FAQ

## 2. Cliquez sur le service "Cité'U" puis choisissez votre Crous



**3. Cliquez sur « Payer le loyer » et effectuez le paiement en toute sécurité. Un mail de confirmation vous sera envoyé.**

**Vous pouvez aussi télécharger votre avis d'échéance.**

CITÉS EN ATTENTE DE PAIEMENT				
Début	Fin	Cité		
19/09/2014	28/05/2015	CITE UNIVERSITAIRE CHAPOU	<a href="#">Payer le loyer</a>	<a href="#">📄 Dernier avis d'échéance</a>